



JEUX D'ARGENT DANS LA RUE, MÉFIEZ-VOUS

LES JEUX D'ARGENT DANS LA RUE SONT INTERDITS. CETTE INFRACTION EST PASSIBLE DE 6 MOIS D'EMPRISONNEMENT ET DE 7 500 € D'AMENDE.

Méfiez-vous des jeux d'argent qui sont parfois proposés sur les lieux touristiques, ils sont truqués et interdits.

Les personnes que vous voyez gagner sont des complices, le maître du jeu sera toujours gagnant et vous perdant à tous les coups.



Ne vous laissez pas tenter,
passez votre chemin

Que faire si vous êtes victimes ou témoins d'une infraction ?



Ayez les bons réflexes,
composez le 17

Portez plainte, scanner ce code



Ma Sécurité

masecurite.interieur.gouv.fr



Rendez-vous
au commissariat
pour déposer plainte

Nous veillons sur vous, veillez avec nous.

INFORMER ET PROTÉGER

Soyez vigilants !



VENTE À LA SAUVETTE



VOL À L'ARRACHÉ

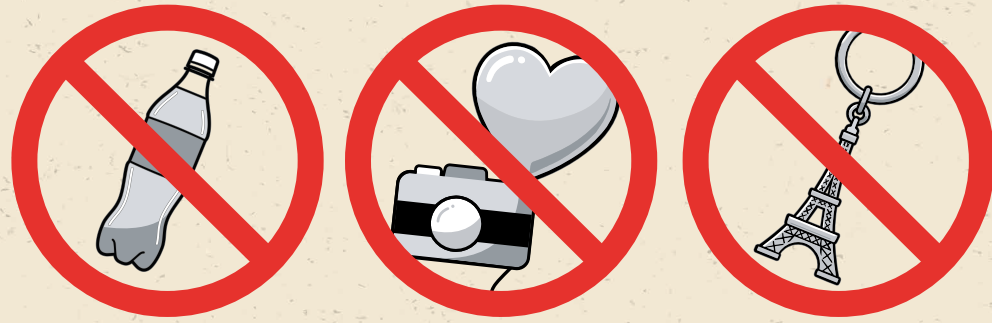


JEUX D'ARGENT



FAUSSE PÉTITION

Nous veillons sur vous, veillez avec nous.



N'ACHETEZ RIEN AUX VENDEURS À LA SAUVETTE

TOUTE PROPOSITION OU VENTE DE PRODUITS OU DE SERVICES AVEC OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC , SANS AUTORISATION, EST ILLÉGALE.

Acheter un produit à la sauvette, c'est soutenir des réseaux clandestins et des activités illégales. Derrière un prix attractif se cachent souvent des produits dont l'origine est inconnue, la qualité incertaine et la traçabilité inexistante. Vous ne savez ni comment ils ont été fabriqués, ni dans quelles conditions ils ont été transportés ou stockés. En les achetant, vous prenez un risque réel pour votre santé, votre hygiène et votre sécurité.

**Le bon
réflexe**

**Achetez uniquement auprès
des revendeurs autorisés**



VOL D'OBJETS DE VALEUR, RESTEZ VIGILANTS

LE VOL À L'ARRACHÉ EST JURIDIQUEMENT QUALIFIÉ DE VOL AVEC VIOLENCES.
IL EST PUNI DE 5 ANS D'EMPRISONNEMENT ET DE 75 000 € D'AMENDE.

Les bijoux, montres de luxe et téléphones sont des cibles privilégiées des voleurs car faciles à voler et revendre.

Pensez à photographier vos objets personnels. En cas de vol, cela constituera un élément précieux pour en faciliter l'identification. Essayez de mémoriser le signalement des agresseurs (sexe, âge, tenue vestimentaire, signes distinctifs, etc.) pour aider les enquêteurs.

**Le bon
réflexe**

**Soyez attentifs à vos effets personnels
et à votre environnement**



FAUSSES PÉTITIONS, NE TOMBEZ PAS DANS LE PIÈGE

LES FAUSSES PÉTITIONS SONT UNE ESCROQUERIE À LA CHARITÉ PUBLIQUE.
ELLE EST PUNIE DE 3 ANS D'EMPRISONNEMENT ET 45 000 EUROS D'AMENDE.

L'objectif est uniquement de vous soutirer de l'argent, soit au motif d'une fausse cause humanitaire, soit en détournant votre attention pour voler vos effets personnels.

**Le bon
réflexe**

**Passez votre chemin et soyez attentifs
à vos effets personnels**